



Reprise des activités

La fin de la pandémie?

Dossier téléphones adaptés

Des modèles pensés pour la surdité

*Capsules Techno-Surdité
sous les projecteurs*

Heures d'ouverture de nos bureaux

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Dans le contexte actuel de la pandémie, nous ne pouvons recevoir qu'une seule personne à la fois sur rendez-vous seulement et dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Donc, avant de vous rendre à nos bureaux, nous vous invitons à prendre rendez-vous en composant le 1-855-675-4662 ou en nous écrivant à info@apda.ca.

Si nous sommes dans l'impossibilité de prendre votre appel, laissez-nous un message dans la boîte vocale.

Pour les utilisateurs ATS qui souhaitent nous contacter, peu importe le réseau de distribution, nous utilisons le service de relais IP ou SRV.

Bienvenue aux nouveaux membres

L'Association des personnes avec une déficience de l'audition est heureuse d'accueillir les nouvelles personnes qui se joignent à nous.

Merci de vous impliquer. L'APDA, c'est vous !



Suivez-nous sur FACEBOOK
APDA - Association des personnes avec une déficience de l'audition

Donner, aider, soutenir.



Desjardins, fier d'appuyer la mission et l'engagement des gens de l'APDA.



Relation d'aide

N'oubliez pas que vous pouvez toujours communiquer avec nous pour toute demande d'information, d'aide ou de support moral.

N'hésitez pas à nous appeler au 1-855-675-4662 ou à nous écrire à info@apda.ca.

Équipe de recherche et de rédaction :

Tamara-Jeanne Dubé, Rachel Fillion, Chantal Fortin, Carlos Andres Ospina, Marie-Hélène Tremblay, Louise Villeneuve.

Collaborateurs : Myriam Brunel, Nathalie Chaperon, Mathieu Hotton, Martin Lesage, Lise Pelletier.

Photographies : APDA, Madolaine, Harmonie Audition

Impression : Les Copies du Pavois

Dépôt légal :
ISSN 1703-3608

Bibliothèque nationale de Québec 2021

Bibliothèque nationale du Canada 2021

Le magazine *Se Comprendre* est publié par l'Association des personnes avec une déficience de l'audition à l'intention de ses membres et des intervenants du milieu de la santé. Les articles peuvent être reproduits à condition d'en indiquer la source. Les auteurs des articles conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Pour nous joindre :

Association des personnes avec une déficience de l'audition
7755, 1^{re} Avenue, Québec (Québec) G1H 2Y1
Téléphone: 1-855-675-4662 | info@apda.ca | www.apda.ca

Membres du conseil d'administration de l'APDA :

Martin Lesage, président
Nancy Porter, vice-présidente
Guylaine Gravel, trésorière
Micheline Careau, secrétaire
Nathalie Chaperon, administratrice
Louise Villeneuve, administratrice
Michel Dionne, administrateur
Pierre-Marc Doucet, administrateur

Personnel (par ancienneté) :

Directrice : Marie-Hélène Tremblay
Responsable de service: Chantal Fortin
Chargée de projet et psychologue : Rachel Fillion
Agente de développement : Tamara-Jeanne Dubé
Responsable du laboratoire électronique et adjoint administratif:
Carlos Andres Ospina



PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2020 a été empreinte de hauts et de bas. Nous avons tous dû nous adapter quotidiennement aux nouvelles réalités et aux mesures restrictives décrétées par notre gouvernement. Dans cette édition du magazine, nous mettons donc en lumière les différentes stratégies que nous avons développées au fil des mois pour continuer à avancer et ainsi se créer une nouvelle normalité.

De prime abord, on vous parle de la relance des activités, car même si tout est sur pause, dans les prochaines semaines, nous sommes convaincus que nous pourrions tenir plusieurs activités. C'est aussi avec grand plaisir que je vous présente notre nouvelle équipe, super motivée et compétente!

De plus, notre partenaire Myriam Brunel et moi sommes ouvertes à vous faire part de nos expériences de la dernière année. J'espère que nos témoignages de la pandémie vous donnerons envie de partager, à votre tour, votre expérience personnelle en cette période hors de l'ordinaire.

Sur le thème des technologies accessibles, notre nouvelle recrue Tamara s'est énormément impliquée comme vous le constaterez dans les pages qui suivent. Elle a fait de nombreuses recherches pour vous faire partager ses nouvelles connaissances sur les aides de suppléance à l'audition et sur les téléphones cellulaires adaptés. Elle vous invite d'ailleurs à faire partie des jumelages entre les membres ou à participer à un projet de recherche pour que notre communauté associative s'anime à nouveau.

Ce n'est pas tout puisque Rachel Fillion et moi vous présentons les nouveaux outils aidants qui vous sont offerts: les capsules Techno-Surdité, les capsules pour les proches, le soutien technique, les nouveaux services que nous développerons à partir de notre planification stratégique 2021-2024 et plus encore.

En terminant, je vous invite à découvrir de nouveaux livres québécois qui s'intéressent aux troubles de l'audition.

Bonne lecture et
au plaisir de vous voir bientôt !

Sommaire

- 4 **Ça bouge à l'association !** | Reprise des activités, Des changements dans l'équipe
- 7 **Témoignage** | Un recul positif après un an de pandémie En 2021, ça va mieux aller!
- 10 **Outils et formation** | Les Anges de l'APDA
- 11 **D'une oreille à l'autre** | Démystifier les aides de suppléance à l'audition (ASA), Invitation spéciale aux participants D'une oreille à l'autre
- 14 **Accessibilité** | Des téléphones cellulaires pour malentendants, ça existe?, Un nouveau téléphone intelligent pour malentendants qui sous-titre instantanément vos appels!, Lancement des capsules Techno-Surdité!
- 18 **Pour les proches** | Capsules vidéo pour les proches
- 19 **Lecture**

Reprise des activités

PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE

En mars 2021, nous avons vécu une période d'assouplissement des mesures sanitaires dans la Capitale-Nationale, L'APDA a donc décidé de relancer ses activités* en espérant que les mesures plus souples durent assez longtemps...**

****Vous trouverez les détails de toutes nos activités associatives dans votre Infolettre (à l'endos), distribuée une fois par mois.*

Cela n'a pas été de longue durée; nous avons dû annuler la première activité à la cabane à sucre, puis reporter le début des cafés-rencontres à cause des nouvelles restrictions sanitaires. Plusieurs ont été vraiment déçus et nous aussi. Par contre, soyez sans crainte, nos activités sont prêtes à être lancées. Nous devons patienter seulement encore quelques semaines pour nous reprendre. Visite au musée, conférences, ballades à l'extérieur, cafés-rencontres en présentiel ou en formule virtuelle; toutes les activités seront gratuites et simplement déplacées dans le temps. Nous attendons, bien sûr, que la campagne de vaccination soit plus avancée.

D'ici là, vous pouvez visionner nos nouvelles capsules sur l'utilisation des technologies Techno-Surdité et nos capsules Pour les proches sur notre site Internet: www.apda.ca ou encore sur rendez-vous à notre local dans la Maison de l'audition.



C'est toujours un plaisir d'avoir de vos nouvelles! Alors, nous avons facilité l'accès à nos services pour tous nos membres avec un **nouveau numéro sans frais**:

1-855-675-4662

Nous avons aussi désormais un service par **texto**:

581-978-2771

Vous pouvez toujours nous joindre **par courriel**:

info@apda.ca

À très bientôt!

Des changements dans l'équipe

PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Une solide équipe se greffe aux rangs de l'APDA. Je tiens à souligner la venue de deux personnes exceptionnelles qui feront une différence pour mieux répondre aux besoins des personnes malentendantes et leurs proches, Tamara prendra la relève du service *D'une oreille à l'autre* tandis que Carlos sera notre expert des technologies (appareils auditifs et soutien technique); les voici:

Bonjour à toutes et tous,

Il me fait plaisir de rejoindre l'équipe de l'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA) à titre d'agente de développement. Dans le cadre de mes nouvelles fonctions, j'aurai le mandat et le plaisir de continuer d'opérer et de développer le service *D'une oreille à l'autre* (DOA) en remplacement de Chantal qui prend graduellement sa retraite.

Pour vous en dire un peu plus sur mon parcours, j'ai réalisé une maîtrise en gestion du développement international et de l'action humaine et, dans les dernières années, j'ai eu l'occasion d'occuper différents postes au sein d'organisations à but non lucratif. C'est toutefois ma première expérience de travail dans le milieu de la santé auditive.

Les semaines que j'ai passées au sein de l'association jusqu'à présent ont été remplies de belles rencontres et de nombreux apprentissages, tous plus enrichissants les uns que les autres.

Je suis impatiente de continuer d'évoluer dans cette belle association et de pouvoir vous rencontrer en personne lorsque les circonstances le permettront.



Tamara-Jeanne Dubé

Des changements dans l'équipe (suite)

Bonjour à tous,

Permettez-moi de me présenter, Carlos Andrés Ospina, je suis le nouvel électrotechnicien et agent administratif de l'Association des personnes avec une déficience de l'audition.

Je suis d'origine colombienne et j'habite au Québec depuis maintenant six ans. Je suis très heureux de faire partie de l'équipe de l'APDA. Je suis prêt à partager toutes mes connaissances pour cette nouvelle étape de ma vie.

Je suis une personne qui aime aider, toujours prêt à écouter et à travailler avec les autres. Je suis ingénieur biomédical de formation. J'ai plus de dix années d'expérience en microscopie et dans l'installation et la réparation d'équipement médicaux spécialisé et de soins, notamment dans les blocs opératoires.



Je suis motivé et je crois fortement que j'apprendrai beaucoup parmi vous. Au plaisir,

Carlos Andrés

Nous leur souhaitons la bienvenue!

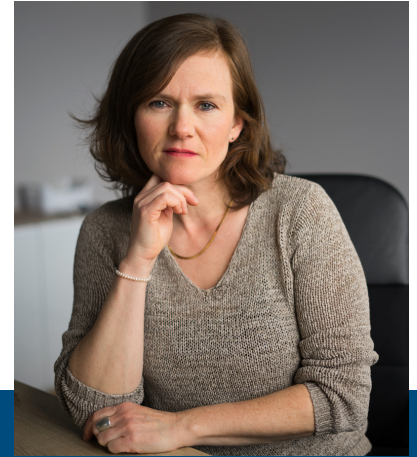
**Pour rejoindre Tamara pour le service de recyclage des appareils auditifs :
audition@apda.ca**

**Pour rejoindre Carlos pour le soutien technologique et l'administration:
info@apda.ca**

Un recul positif après un an de pandémie

TÉMOIGNAGE RÉDIGÉ PAR MYRIAM BRUNEL, AUDIOPROTHÉSISTE
PRÉSENTÉ PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY.

Depuis un an nous vivons de grands bouleversements, voici un témoignage d'une partenaire de l'APDA sur son expérience en temps de pandémie. Les audioprothésistes, professionnels de la santé ont, eux aussi, dû faire preuve de courage et de détermination pour traverser cette épreuve.



"Au milieu de ce tumulte de mauvaises nouvelles, ce fichu virus aura tout de même fait ressortir des choses positives. J'ai vécu, dans la tourmente de mars et avril, un vrai élan de solidarité entre les professionnels. Les audioprothésistes démunis au début de la pandémie, ne sachant pas s'il fallait fermer ou continuer à recevoir la population sourde et dans quelles conditions, ont fini par trouver des solutions ensemble. On s'appelait entre professionnels, on se donnait des idées, on essayait d'innover, d'être créatifs. Fallait-il privilégier les dépannages à domiciles, inventer un service à l'auto dans le stationnement, laisser les appareils auditifs dans les boîtes aux lettres, recevoir dans les bureaux ? À vrai dire, on a tout fait, tout essayé, c'était du dépannage de brousse. On y allait au plus pressé, on recevait les gens dans nos bureaux affolés d'être en panne avec une surdité profonde. Oui c'est cet élan créatif et de solidarité que je retiendrais du printemps 2020, l'engagement et le cœur des professionnels qui ont cherché à travailler pour les plus vulnérables. On avait la trouille, mais on est resté." – Myriam Brunel



HARMONIE AUDITION

Myriam Brunel ~ Audioprothésiste

En 2021, ça va mieux aller!

PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'APDA

En mars 2020, suite aux annonces du gouvernement annonçant la crise sanitaire, le conseil d'administration de l'APDA prend la décision de protéger ses membres et met sur pause toutes les activités. C'est à ce moment que s'amorce une année qui bouleversera toutes nos vies. Je tiens à vous raconter comment cela s'est passé à l'APDA, car tous plongés dans l'isolement complet, nous avons perdu contact avec plusieurs d'entre vous.

Avant le premier confinement, nous étions une équipe de 6 employées avec 35 bénévoles. Au départ, je me suis retrouvée seule, travaillant à distance, avec les membres du conseil d'administration en mode virtuel. Ceux-ci ont été présents et assidus quotidiennement tout au long de cette année, ils ont fait un travail plus que remarquable, je tiens à les remercier !

En avril, je m'installe pour travailler de chez moi, tout en faisant l'école à la maison à mes enfants. Je mets en place un service de jumelage entre les membres ; 9 anges-bénévoles, formés à l'écoute, ont été jumelés avec 12 personnes. Nous tentons aussi de créer des cafés-rencontres virtuels, mais cela ne fonctionne pas, puisque c'est très difficile de se comprendre en visioconférence quand on est malentendant. De plus, je reçois quotidiennement des appels des proches de personnes malentendantes qui sont en résidence ou en CHSLD. Ils ne peuvent plus communiquer ; les services de soins dans divers milieux ne leurs mettent plus leurs appareils auditifs, les perdent ou ils n'ont pas accès aux aides technologiques. Nous offrons gratuitement des aides de suppléance à l'audition, des prothèses auditives et nous débutons la collaboration avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale et Prévost audioprothésistes pour mettre en place une formation pour le personnel de soin : Les Sentinelles de l'Audition. Plusieurs plaintes aux commissaires au plaintes de différentes régions sont faites pour négligence. J'apprends que quelques-uns de nos membres sont décédés de la COVID. Nous annulons la Journée nationale de l'audition que nous avons préparée depuis octobre 2019... C'est un mois très difficile.

En mai, nous collaborons avec Audition Québec pour lancer la campagne « Je lis sur les lèvres », pour sensibiliser tout le Québec aux défis des personnes malentendantes lors du port du masque; nous faisons plusieurs sorties médiatiques. Deux employées nous quittent, Anne-Sophie et Marie-Lou, car elles ont trouvé d'autres emplois, par manque de travail à l'APDA. Nous mettons à pied notre agente de communication qui avait été embauchée pour la Journée nationale de l'audition. Les activités d'aide aux proches animées par Rachel Fillion sont toutes annulées. Heureusement, à la mi-mai Chantal vient me prêter main forte pour répondre aux demandes d'aide pour le service de don d'appareils auditifs.

En juin, les listes d'attente pour avoir accès à un audiologiste s'allongent car le délestage dans les centres de dépistage ont restreint l'accès aux services. Plusieurs personnes sont inquiètes et n'ont pas accès aux appareils auditifs, car elles attendent leur rendez-vous. Nous faisons du dépannage pour des aides de suppléance à l'audition (ASA) pour les personnes en liste d'attente. Nous débutons aussi la campagne de vente de masques avec fenêtre avec notre partenaire Madolaine.

À l'été, nous organisons un petit rassemblement extérieur entre les membres. Nous devons cesser ce type d'activité, car le gouvernement nous informe que nous ne pouvons pas rassembler plus de trois ménages différents, même à l'extérieur. Nous lançons la formation Sentinelles de l'audition qui a été visionnée 2300 fois par des professionnels dans les services de soins (CHSLD et résidences pour aînés.)

Témoignage | Suite

En septembre, nous publions l'édition spéciale du magazine portant sur la pandémie. Nous réussissons à tenir notre assemblée générale des membres de façon virtuelle. Nous sommes passés près de la catastrophe; nous avons annulé l'assemblée en présentielle quand nous avons appris que nous serions en zone orange, quatre jours plus tard, je testais positif à la COVID ! Imaginez si nous nous étions tous rassemblés alors que j'étais contagieuse à ce moment...

En octobre, l'écllosion se déclare, Chantal et moi sommes confinées et très malades. Nous apprenons le décès d'une de nos administratrice : Renée Lecours.

Nous revenons en poste en novembre, mais nous vivons les séquelles du virus et toutes nos actions sont au ralenti. Les membres nous manquent, nous voulons leur offrir un espace de partage facile d'utilisation en embauchant une sténographe pour sous-titrer nos rencontres virtuelles. Nous faisons des tests, notamment avec le conseil d'administration, mais cela n'est pas un grand succès. De notre côté, Chantal et moi ne sommes plus en état de travailler à cause des impacts de la COVID sur notre santé, le conseil d'administration décide de fermer l'APDA pour un mois. Nous avons hâte que 2021 arrive...

Et surprise! À notre retour en janvier, Tamara se joint à l'équipe. C'est un vent de fraîcheur pour nous. Nous la formons et elle prend vite la relève.

En février, avec le conseil d'administration, nous procédons à une démarche de planification stratégique pour les trois prochaines années. Avec l'équipe Pratiques sociales et surdit , Tamara, Chantal et moi amorçons une recherche sur les impacts de notre programme D'une oreille à l'autre (recyclage des appareils auditifs.)

En mars, nous préparons un nouvel outil pour aider les personnes malentendantes à repérer les technologies pouvant les aider au quotidien, il s'agit des 12 capsules vidéo intitulées Techno-Surdité; elles sont au montage final et seront publiées sous peu. Nous embauchons Carlos, un expert en électronique qui va aussi assurer du soutien technique et administratif.

Je complète ce tour d'horizon en vous annonçant qu'en 2021, les choses vont mieux. Je vous en souhaite autant : qu'en 2021, pour vous et pour nous, les choses aillent mieux. J'espère que nous aurons de vos nouvelles bientôt. Écrivez-nous pour partager votre expérience de cette période COVID (par courriel ou par la poste), ça nous ferait plaisir d'entendre parler de vous et d'avoir vos encouragements. Merci et à très bientôt !



Les anges de l'APDA

PAR TAMARA-JEANNE DUBÉ, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Saviez-vous qu'il y a maintenant des anges à l'APDA ?

Les anges sont des membres qui acceptent de donner volontairement de leur temps à d'autres membres afin de leur offrir du support quant à leur trouble de l'audition. Ces échanges contribuent à réduire la solitude et l'isolement pendant cette période difficile, en plus de permettre de créer des liens durables entre les membres de l'association.

Cette activité de jumelage a vu le jour en avril 2020 et compte déjà plusieurs participants et participantes. Certaines personnes ont choisi d'échanger par courrier postal, d'autres par messagerie électronique ou encore par téléphone. Il s'agit simplement de trouver la formule qui convient le mieux et d'être créatif !

Si vous aussi vous désirez devenir un ange ou être jumelé avec un ange, n'hésitez pas à nous écrire à : info@apda.ca. Peu importe où que vous soyez au Québec, il est possible de prendre part à cette activité de jumelage puisqu'elle peut se réaliser entièrement à distance. Les personnes sont jumelées en fonction de leurs intérêts et de leur réalité auditive.

Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec inc.

Nous offrons des services d'interprétation visuelle (orale, LSQ et tactile)
aux personnes sourdes, sourdes-aveugles, malentendantes et entendantes

L'humain au coeur des communications !

Faire une demande

- > Demandes acceptées du lundi au vendredi
- > 8h à 17h
- > Faites votre demande rapidement, les places s'envolent vite!
- > Service d'urgence
 - > 24h par jour
 - > 7 jours par semaine

Régions desservies

- > Bas-Saint-Laurent
- > Saguenay-Lac-Saint-Jean
- > Capitale-Nationale
- > Mauricie-Centre-du-Québec
- > Côte-Nord
- > Gaspésie
- > Chaudière-Appalaches

SRIEQ

Service d'urgence

24 heures sur 24 / 7 jours sur 7
Pour la police, l'hôpital et la DPJ

9885, boul. de l'Ornière
Québec (Qc) G2B 3K9

418 622-7448
1 866 628-7448

418 622-1037
1 800 268-1037

Textos
581 578-0667

srieq@bellnet.ca
www.srieq.ca

Démystifier les aides de suppléance à l'audition (ASA)

PAR TAMARA-JEANNE DUBÉ, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Avez-vous déjà entendu parler des aides de suppléance à l'audition ? Ces appareils électroniques, communément appelés ASA, ont pour but de faciliter le quotidien des personnes malentendante. Dans cet article, vous en apprendrez davantage sur les différents types d'ASA et sur leur utilisation.

Qu'est-ce qu'un aide de suppléance à l'audition ?

Une aide de suppléance à l'audition est un appareil de la vie quotidienne qui a été conçu dans le but de compenser ou de réduire certains inconvénients liés à la perte d'audition. Ces appareils permettent de faciliter les communications et d'augmenter le sentiment de sécurité des personnes puisqu'ils leur permettent d'être plus autonomes.

Quels sont les différents types d'aide de suppléance à l'audition ?

Il existe une multitude d'ASA : des téléphones amplifiés, des systèmes de transmission de son pour la télévision, des détecteurs de fumée à signal visuel, des réveille-matins adaptés et bien plus encore. Chacun de ces types d'aide de suppléance à l'audition sont offerts dans différents modèles provenant d'une grande variété de compagnies.

Saviez-vous que la **Fondation des Sourds du Québec** peut vous offrir **une aide financière?**

- ▶ Pour le paiement des honoraires d'aide aux devoirs si le parent ou l'enfant a une surdité,
 - ▶ le remboursement des frais d'inscription, des frais de matériel et des frais de transport en commun pour les études collégiales, universitaires et professionnelles,
 - ▶ l'achat d'une aide de suppléance à l'audition ou de matériel adapté pour faciliter l'intégration au travail,
 - ▶ l'acquisition d'une 2^e prothèse auditive sous certaines conditions,
- ... et bien plus encore !

Pour en savoir plus et faire votre demande:
www.fondationdessourds.net • (418) 660-6800



Fondation des Sourds
du Québec

Voici quelques exemples d'ASA :

- **Téléphone amplifié** : le téléphone amplifié a pour principal objectif de permettre d'entendre la voix de l'interlocuteur et la sonnerie lumineuse et plus forte qu'un téléphone régulier. Ils peuvent offrir un son jusqu'à 50 dB.

- **Système de transmission de son pour la télévision** : ce type de système permet de recevoir le son de votre télévision directement dans vos écouteurs ou dans vos prothèses auditives selon les modèles. Ils fonctionnent grâce à une connexion Bluetooth, ce qui vous permet de vous déplacer jusqu'à plusieurs mètres de votre téléviseur tout en continuant d'écouter votre programme télévisé.

- **Réveille-matin adapté** : il existe plusieurs types de réveille-matin pour personne malentendante. Par exemple, le réveille-matin vibrant possède un coussin ou une pastille à placer sous votre oreiller et qui vibre au moment du réveil. Le réveille-matin avec flash envoie des signaux lumineux suffisamment puissants pour permettre aux utilisatrices et utilisateurs de se réveiller.

- **Détecteur de fumée** : le principe du détecteur de fumée pour personne malentendante est le même que pour celui des réveille-matins. Ils peuvent être munis d'alarmes visuelles ou encore émettre des vibrations qui permettent aux personnes de pouvoir être alertées à tout moment de la journée.

- **Systèmes d'environnement** : il existe aussi des systèmes de réception de signaux qui vous aviseront par flash lumineux ou vibration qu'un émetteur de signal (installé dans votre environnement) a été déclenché. Ces émetteurs qui sont connectés à votre récepteur peuvent être : un détecteur de pleurs de bébés, une sonnette de porte, le réveille-matin, le téléphone, le système d'alarme, etc.



Où est-il possible de se procurer des aides de suppléance à l'audition ?

Il est possible de trouver des ASA dans les CIUSSS des différentes régions du Québec. Par exemple, dans la ville de Québec, il est possible de s'en procurer à la boutique de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO). Il est aussi possible d'acheter certains de ces appareils dans les magasins de vente de matériel électronique grand public ou encore auprès de votre audioprothésiste. Votre audiologiste ou audioprothésiste peut vous renseigner davantage sur les différents types d'aide qui existent et vous pourrez discuter de vos besoins avec elle ou lui.

Est-ce que l'APDA vend ou fournit des aides de suppléance à l'audition ?

L'APDA ne vend pas d'aides de suppléance à l'audition. Cependant, elle en reçoit en don et leur donne une seconde vie. Lorsqu'une ASA est reçue à l'association, elle est nettoyée et testée afin de s'assurer qu'elle fonctionne encore bien. Les personnes ayant adhéré au service « D'une oreille à l'autre » et ayant reçu des recommandations d'un professionnel de la santé auditive pour une aide de suppléance à l'audition peuvent en bénéficier.

Est-ce que les ASA sont faciles à utiliser ?

Les ASA sont généralement simples d'utilisation. Leur installation peut toutefois s'avérer plus difficile pour les personnes qui ne sont pas familiarisées avec la technologie. Contactez-nous si vous avez besoin de plus d'informations concernant les aides de suppléances à l'audition.

Invitation spéciale aux participants D'une oreille à l'autre

PAR MATHIEU HOTTON, CHERCHEUR RESPONSABLE ÉQUIPE PRATIQUES SOCIALES ET SURDITÉ

PROJET DE RECHERCHE

Expérience du processus d'appareillage auditif et impacts du programme « D'une oreille à l'autre » de l'APDA
Personnes malentendantes et proches recherchés

Objectifs du projet

- Décrire l'expérience que des personnes malentendantes et leurs proches ont vécue lorsqu'elles ont voulu obtenir des aides auditives de la Régie de l'assurance maladie (RAMQ) ou d'un assureur privé;
- Obtenir de l'information sur les impacts du programme « D'une oreille à l'autre » (DOA) de l'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA) sur la vie des personnes.

Critères d'inclusion

- Être une personne malentendante (adulte ou aînée);
- Avoir obtenu des aides auditives dans le cadre du programme DOA;

OU

- Être un proche d'une personne ayant reçu des aides auditives du programme DOA;

De plus, vous devez :

- Avoir un état de santé permettant de comprendre et de participer pleinement au projet de recherche;
- Maîtriser suffisamment la langue française pour comprendre et participer au projet facilement.

Nature de la participation

- Effectuer une entrevue enregistrée en face-à-face dans les locaux de l'APDA, au téléphone ou par vidéoconférence selon vos préférences de communication et les mesures sanitaires en vigueur au moment de l'entrevue;
- Remplir deux (2) questionnaires, l'un portant sur la participation sociale et le sentiment de sécurité, l'autre portant sur la satisfaction envers les aides auditives et les services reçus;
- Fournir des données sur vos caractéristiques personnelles (ex. genre, âge);
- ***AU CHOIX*** Enregistrer une courte capsule vidéo (maximum 5 minutes) visant à faire la promotion du programme « D'une oreille à l'autre » (DOA) sur les réseaux sociaux et sur le web;
- Plusieurs rencontres possibles selon vos besoins;
- Durée estimée : entrevue 30-60 minutes et questionnaires cinq (5) minutes chacun;
- Compensation : 25 \$ (temps investi et frais de déplacement).

Participation et information

APDA : info@apda.ca, 1-855-675-4662

Gabrielle Dufour-Cauchon, assistante de recherche : gabrielle.dufour-cauchon.1@ulaval.ca

Mathilde Lefebvre-Demers, assistante de recherche : mathilde.lefebvre-demers.1@ulaval.ca

Marie-Ève Schmouth, coordination recherche: marie-eve.schmouth@cirris.ulaval.ca

Mathieu Hotton, Ph. D., chercheur responsable : mathieu.hotton@fmed.ulaval.ca

Ce projet de recherche est approuvé par le comité d'éthique de la recherche sectoriel en réadaptation et intégration sociale, CIUSSS de la Capitale-Nationale, #2021-2243



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine



Cirris

Des téléphones cellulaires pour malentendant, ça existe?

PAR TAMARA-JEANNE DUBÉ, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Il n'est pas toujours aisé de trouver de l'information concernant les téléphones cellulaires amplifiés qui existent sur le marché. Ces derniers se font rares et ne sont pas toujours disponibles dans les magasins d'électroniques. L'APDA a récemment fait quelques recherches sur les téléphones cellulaires adaptés pour les personnes malentendantes et souhaite vous partager ses trouvailles :

Le téléphone Sonim XP3

Ce téléphone est conçu pour répondre aux besoins des personnes malentendantes. Il est compatible avec les appareils auditifs et possède un son de voix pouvant aller jusqu'à 100 dB. Le haut-parleur se trouve devant le téléphone, ce qui procure également une meilleure clarté sonore. Il est possible de connecter le téléphone au WIF-FI et il dispose de plusieurs applications de base. Il est vendu au coût d'environ 350 \$ dans les magasins populaires de télécommunication ou d'électroniques.



Le téléphone UNIDEN

Cet appareil a initialement été conçu pour les personnes qui travaillent dans des milieux particulièrement bruyants. Il est donc très robuste et dispose d'un amplificateur de son puissant. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un téléphone intelligent, il dispose de plusieurs fonctionnalités qui peuvent s'avérer utiles, comme la possibilité de se connecter au Wi-Fi et une lampe de poche. Il peut être trouvé dans les boutiques de produits électroniques grand public et est vendu à un coût d'approximativement 350 \$.



Le Easyfone Prime A1

Le téléphone Easyfone Prime A1 a été conçu pour être facile d'utilisation. Il est accessible pour les personnes malentendantes puisqu'il est compatible avec les appareils auditifs M4/T4 et qu'il dispose d'un haut-parleur puissant. Il est moins cher que les autres options, mais est uniquement disponible en ligne sur Amazon. Il est au coût de 90 \$.

Ces téléphones ne représentent que quelques options. Si vous avez besoin d'informations supplémentaires concernant les différents téléphones cellulaires qui s'offrent à vous sur le marché, n'hésitez pas à nous contacter à l'APDA. Il nous fera plaisir de vous appuyer dans vos recherches.



Un nouveau téléphone intelligent pour malentendants qui sous-titre instantanément vos appels!

PAR TAMARA-JEANNE DUBÉ, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Vous vous êtes probablement déjà servi de Google ! Que ce soit son moteur de recherche, Gmail ou encore Google Maps, l'entreprise est reconnue mondialement pour ses nombreux services technologiques innovants. Dans les derniers mois, Google a développé des fonctionnalités qui permettent de faciliter l'utilisation des appareils électroniques pour les personnes malentendantes et sourdes, notamment par le développement et l'amélioration de ses services de visioconférence et de transcription instantanée.



Google Meet, l'application du service de visioconférence de Google, possède désormais une fonction qui élimine les bruits ambiants pour offrir une meilleure qualité sonore et plus de clarté dans la voix des interlocuteurs. L'entreprise ne s'est toutefois pas arrêtée à cette innovation, Google Meet intègre maintenant un service de transcription instantanée. En d'autres mots, Google Meet offre la possibilité de sous-titrer en temps réel les interventions de chaque interlocuteur présent à une rencontre en ligne. Ce service est aujourd'hui offert en cinq langues, soit en anglais, français, espagnol, portugais et allemand.

Cette fonction est très simple d'utilisation; il suffit de cliquer sur le bouton désigné à cet effet dans l'interface de l'appel vidéo et de sélectionner la langue que vous souhaitez utiliser pour le sous-titrage. Google se charge du reste, c'est-à-dire de transcrire instantanément et même de traduire la conversation si les personnes présentes à la rencontre ne parlent pas toutes la même langue. Lancée d'abord en Europe, cette technologie sera disponible sous peu en français au Québec. L'arrivée de la transcription instantanée pourra changer votre manière de communiquer avec vos proches et vos collègues, en plus de faciliter la prise de rendez-vous et autre. La bonne nouvelle ne s'arrête pas ici ! Cette innovation sera également rendue disponible sur les téléphones Google Pixel 4 et Google Pixel 5. Ces téléphones intelligents disposent d'une application qui s'appuie sur la même technologie et qui permet de transcrire instantanément les appels téléphoniques sur l'écran de votre téléphone. Actuellement offerte uniquement en anglais, l'application en français sera disponible dans les mois à venir.



JONATAN JULIEN
Député de Charlesbourg



Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4
Bureau de circonscription
Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa, bur. 213
Québec (Québec) G1G 5X1
Tél. 418 644-9240 Téléc. 418 644-9266
Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca

Grâce au soutien financier de Jonathan Julien, député de Charlesbourg, l'APDA s'est procuré un téléphone Google Pixel 4. Celui-ci permettra de faciliter les échanges avec les membres de l'Association. Ces nouvelles sont encourageantes. Les technologies continueront de progresser et de rendre la communication à distance plus facile pour les personnes malentendantes. Restez à l'affut !

Lancement des capsules Techno-Surdité!

PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Avec l'évolution fulgurante des différentes technologies, il est possible de se sentir perdu. Depuis plusieurs années, les personnes faisant appel à l'APDA ont besoin de soutien pour utiliser différentes technologies afin de mieux communiquer avec les autres. C'est un besoin auquel l'APDA souhaite mieux répondre.

En 2018, l'APDA se joignait en tant que partenaire au groupe de recherche Pratiques sociales et surdité pour un projet de mise en place d'une communauté de pratique sur l'utilisation des technologies par et pour les personnes malentendantes. La première partie du projet, financée par Société Inclusive, consistait à évaluer des ateliers technologiques qui ont eu lieu à l'APDA en 2019. Le projet s'intitulait: Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) d'usage courant par les personnes ayant une surdité : savoirs expérientiels et soutien par les pairs pour l'amélioration de la participation sociale. À la suite des résultats de recherche, nous avons dégagé quelques constats et cela nous a permis de mettre en place la deuxième phase du projet, soit de créer des capsules d'information en ligne sur l'usage des technologies accessibles : Les capsules Techno-Surdité.

Quatre participants aux Ateliers technologiques de 2019 ont partagé leur savoir sur 12 capsules vidéos durant en moyenne 5 minutes. Voici les thèmes que nous avons abordé dans ces capsules :

1. Télécharger et utiliser des applications de retranscription instantanée et m'en servir dans les lieux publics.
2. Connecter mes accessoires pour mes prothèses ou mes processeurs.
3. Communiquer en visioconférence sur mon téléphone, mon ordinateur ou ma tablette malgré ma surdité / me créer un identifiant.
4. Utiliser le service de relais téléphonique de mon fournisseur de téléphonie.
5. Le service d'urgence TEXTO 911.
6. Utiliser les fonctions d'accessibilité et Bluetooth pour personnes malentendantes sur mon cellulaire ou ma tablette.
7. Envoyer ou inscrire des événements à mon calendrier.
8. Les aides de suppléance à l'audition.
9. Les micros, les écouteurs et les amplificateurs auditifs personnels.
10. Activer le sous-titrage de vidéos.
11. Texter avec mes proches sur ma tablette ou mon téléphone.
12. Modifier ma boîte vocale pour que les messages soient communiqués par écrit.

Accessibilité | Suite

Ces capsules vidéo sont disponibles sur notre site Internet www.apda.ca/techno-surdite. Il s'agit d'une amorce pour échanger en ligne sur ces sujets, car des intervenants et des utilisateurs experts pourront répondre à vos questions dans les commentaires sur les vidéos. Il vous est aussi possible de les visionner à l'APDA sur rendez-vous si vous n'êtes pas familier avec Internet ou si vous avez besoin de soutien spécifique.

Nous tenons à souligner l'engagement exceptionnel de nos bénévoles participants: Nathalie Chaperon (photo de gauche), Lise Pelletier (en couverture), Martin Lesage (photo de droite), ainsi que Véronique Poupart-Monette pour le soutien administratif et la recherche. Enfin, nos capsules ont été réalisées grâce à l'expertise de Sylvain Grenier. Merci à toutes et tous pour tout ce travail! Et à vous tous, bon visionnement.



Financé en partie par le gouvernement
du Canada par le biais du programme
Nouveaux Horizons pour les aînés

Canada 

Lancement des capsules vidéo pour les proches

PAR RACHEL FILION, PSYCHOLOGUE ET CHARGÉE DE PROJET

Vous êtes un proche d'une personne malentendante et vous voulez en savoir plus à propos de sa surdité afin de mieux l'accompagner ? Alors, les capsules vidéo pour les proches de personnes malentendantes sont pour vous !

Ces capsules sont créées dans le cadre du projet pour les proches, grâce au soutien financier de l'APPUI Capitale-Nationale. En effet, en plus d'avoir un guide téléchargeable à l'intention des proches (<https://www.apda.ca/pour-les-proches>), vous aurez l'opportunité de visionner une série de 6 capsules web. Tout d'abord, la première capsule web fait office d'introduction pour la série de capsules s'adressant aux proches.

La deuxième capsule est consacrée à l'impact de la surdité sur la relation, car l'apparition d'une perte d'audition chez une personne dans la relation modifie la façon de communiquer avec celle-ci, et cela modifie également la façon d'entrer en relation.

La troisième capsule aborde les différentes émotions que peuvent ressentir les proches de personnes ayant une surdité. Il est important d'en parler, car cela permet de normaliser certaines expériences ou émotions que vous vivez. En effet, vous pouvez ressentir, entre autres, des frustrations face aux malentendus ou des incompréhensions de votre proche malentendant.

La quatrième capsule porte sur les stratégies de communication. Il est important de s'y attarder afin de minimiser l'impact de la surdité sur la communication. En effet, en sachant comment mieux communiquer, cela diminue les frustrations de part et d'autre, surtout durant la pandémie de la COVID-19 avec les masques qui sont légion!

La cinquième capsule survole les différents signes de la présence d'une perte auditive non corrigée ou non détectée. Il est important de savoir les reconnaître afin d'intervenir le plus rapidement possible auprès de la personne malentendante, car cela permet de réduire les risques de développer une perte cognitive ou une dépression liée à l'isolement social si l'appareillage tarde à se faire.

La dernière capsule cherche à répondre à une des questions les plus fréquentes - quelles sont les démarches à faire si vous doutez que votre proche a une perte d'audition?

J'espère que les capsules vous seront utiles et qu'ils vous permettront de mieux comprendre et accompagner votre proche malentendant. N'hésitez pas à partager vos commentaires sous les publications vidéos et à les partager dans votre entourage.

Bon visionnement!

L'APPUI POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'AÎNÉS
CAPITALE-NATIONALE

INFO-AIDANT
1 855 852-7784 **LAPPUI.ORG**

Michel Nadeau

ENTENDEZ-VOUS BIEN?

Petit guide à l'usage
des personnes
ayant une perte auditive



Il y a environ 1,5 million de personnes au Québec qui vivent avec une perte auditive. Les gens attendent en moyenne dix ans avant de consulter un professionnel, réduisant ainsi leur qualité de vie et celle de leur entourage. Voici un petit livre conçu pour mieux comprendre les impacts de la perte d'audition et pour faire découvrir les solutions qui sont disponibles.

ISBN:
9782895903628

Janvier 2019

Bruits entre les oreilles, acouphènes et hypersensibilité aux sons : ces bruits fantômes sont plus répandus qu'il n'y paraît et sont souvent source de détresse psychologique aiguë. Tout en présentant les facteurs de risque et les problèmes couramment associés à ces multiples troubles de l'audition, cet ouvrage offre des techniques et des solutions pour briser l'isolement et donner de l'espoir à tous ceux qui souffrent, non pas dans le silence, mais dans le bourdonnement constant.

ISBN:
9782895687795

Juin 2020



Merci à Oticon, notre partenaire principal

oticon
MEDICAL

Chaque son a de
l'importance

La qualité sonore, tant appréciée par nos porteurs d'aides auditives, disponible dans nos systèmes d'implants cochléaire et à ancrage osseux

Compagnie détenue à plus de 60% par la fondation Oticon dont le mandat est l'innovation pour les utilisateurs présents et futurs

100 ans de conception de solution auditives innovantes et fiables

